

SolvayBrusselsSchool
of Economics and Management

Fondements d'Economie Publique

Anne DRUMAUX
Professeur ordinaire
www.ulb.ac.be/soco/adrumaux

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES
UNIVERSITÄT D'EUROPE **ULB**

plan du cours

- Partie 1 : Dépenses et politiques publiques
- Partie 2 : Recettes et politiques de taxation
- Partie 3 : Réglementation des réseaux et politique de concurrence

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB

Première partie : Dépenses et politiques publiques

- Les théories
 - Une vue d'ensemble des différentes écoles
 - les échecs du marché : biens publics, rendements croissants, externalités, information imparfaite
 - Les coûts de transaction : externalités
 - les échecs de l'Etat : choix publics, coût de la décision publique, analyse économique de la bureaucratie
- L'analyse des effets des programmes publics
 - Les objectifs des politiques publiques : arbitrage entre efficacité et équité
 - Les effets en matière d'allocation et de redistribution

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

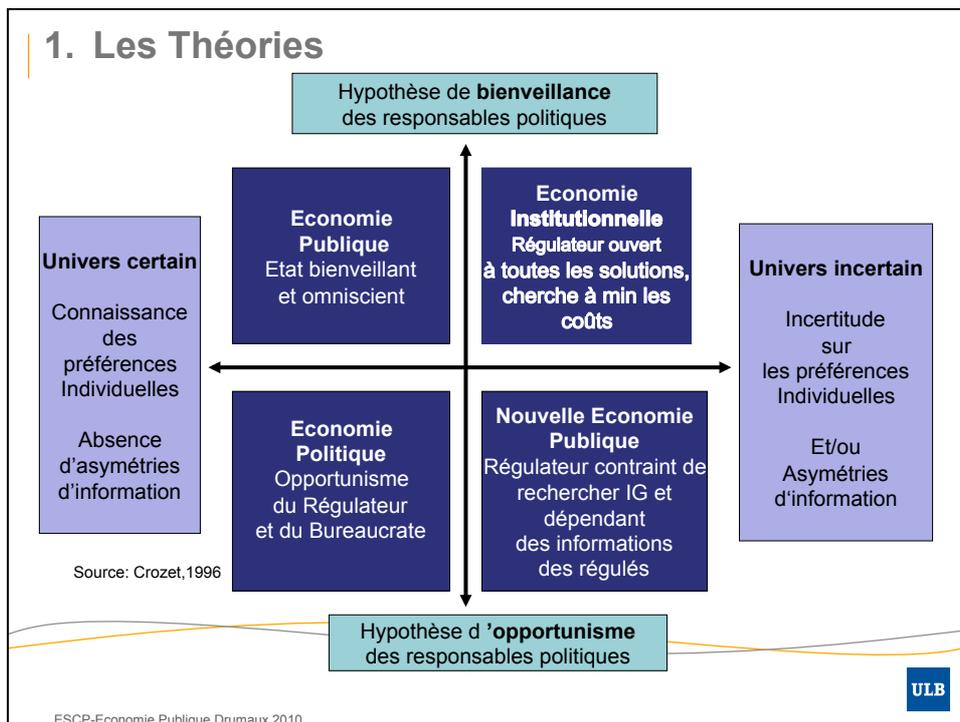


Questions traitées

- quelles sont les justifications de la dépense publique ?
- quels sont les biais expliquant la croissance des dépenses publiques?
- quel le rôle du régulateur?
- quels instruments en incertitude?

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010





	Démarche	Régulateur	Origine	Finalité	Prescription
Economie Publique	normative	Epris d'IG Omniscient	Défaut du marché	Allocation Efficace (2 nd Rang)	Réglementer si défaut du marché
Economie Politique	positive	Vénel Capturé	Marché politique	Redistribution	Supprimer la réglementation
Nouvelle Economie publique	normative	Contraint à rechercher IG Soumis aux AI	Défaut du marché	Allocation Efficace (2 nd rang)	Réglementer en min les défauts de la réglementation
Economie Institutionnelle	positive	Cherche à Min CT	Coûts de transaction	Allocation efficace de moindre coût (CP+CT)	Ne réglementer que si autres sol plus coûteuses

(source : Lévêque, 2004)

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010 ULB

Les échecs du marché : les biens « publics » ou les biens collectifs

- non-exclusion d'usage
 - Impossibilité d'exclure de l'usage un utilisateur, même s'il ne contribue pas au financement du bien

- non-rivalité entre consommateurs
 - Bien peut être consommé simultanément par plusieurs personnes sans que la quantité consommée par l'un diminue les quantités disponibles pour les autres

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB

Non-exclusion et passager clandestin

- Consommateurs peu enclins à payer car impossible (ou mécanisme trop coûteux) de les priver du bien
 - Soit A contribue éventuellement à hauteur de 1 et les autres éventuellement à hauteur de 2
- Conséquence : absence d'incitation des entrepreneurs à produire
 - Si c'est vrai pour A, c'est vrai pour tous les autres

Passager clandestin	Décision des autres joueurs		
	contribuant	Ne contribuent pas	
Décision de A	contribue	$2-1=1$	-1
	ne contribue pas	2	0

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB

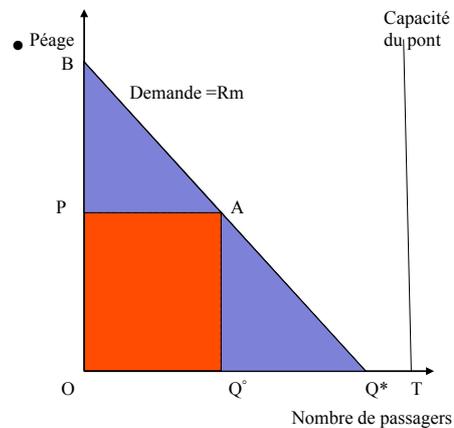
Non-rivalité

Hypo : Cm pour servir un utilisateur supplémentaire est nul

En conséquence on assiste à un rationnement sous-optimal

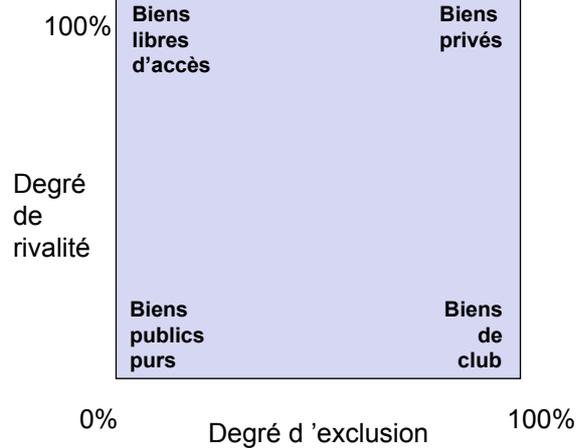
Ex: tarification du péage d'un pont

- Soit P = péage minimum pour couvrir les coûts
- Surplus inférieur au surplus sans péage
- Avec péage : $S \text{ total} = PAB$
- Sans péage : $S \text{ total} = OQ^*B - OQ^*A$
- mais surplus du producteur est < 0



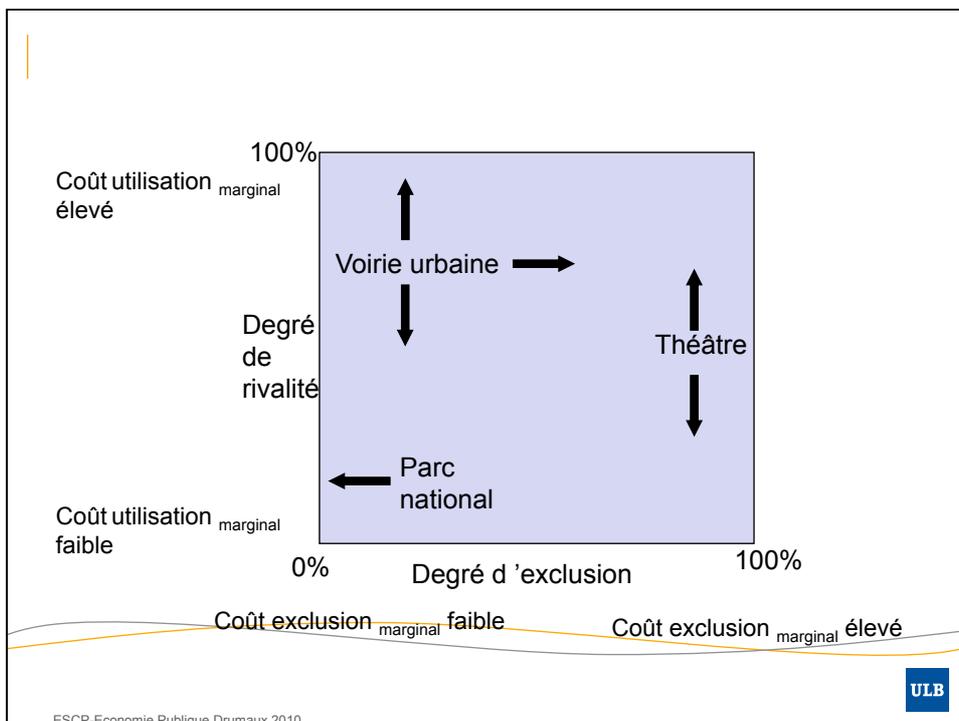
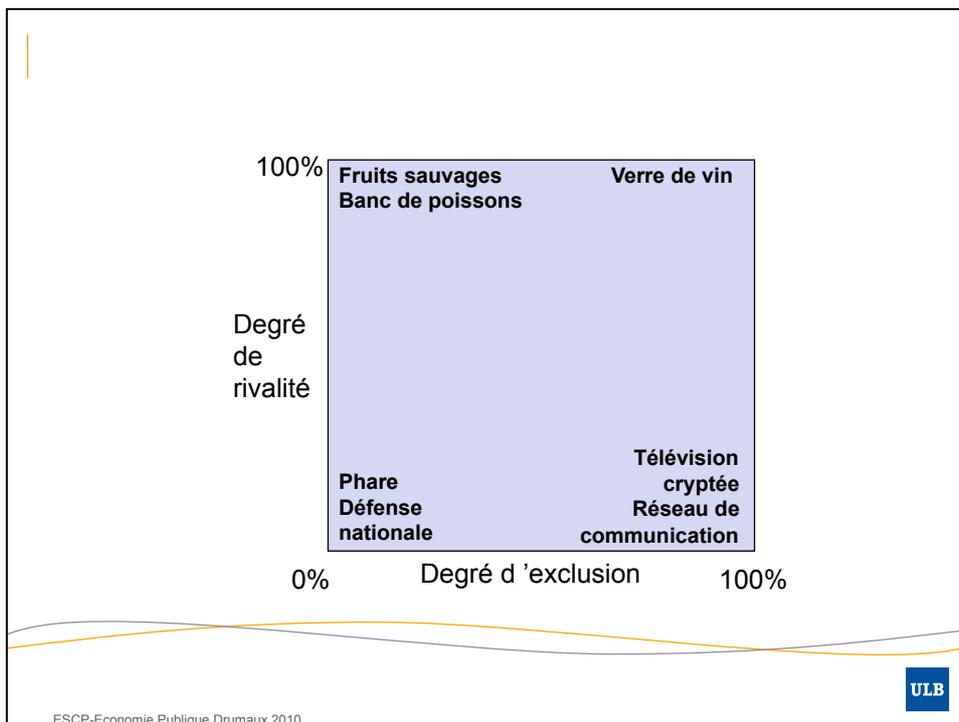
ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

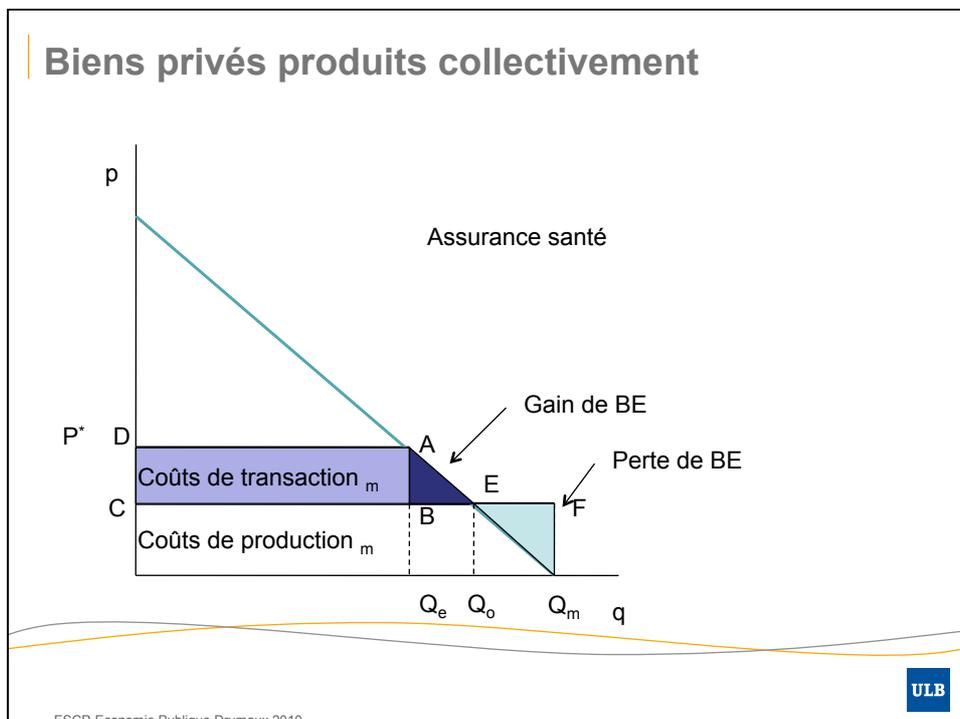
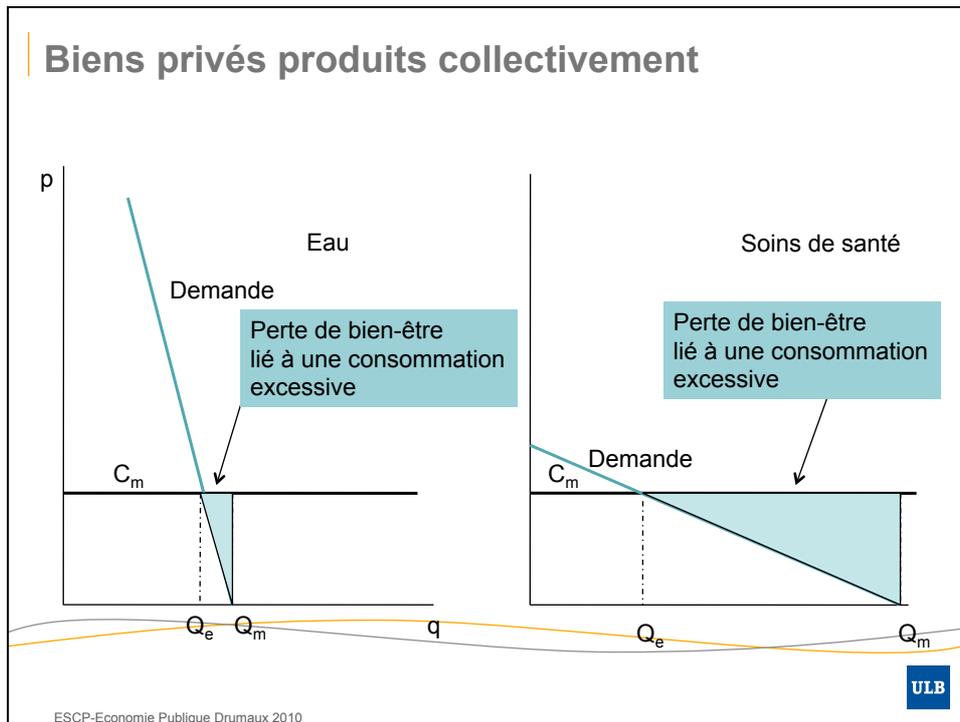
ULB



ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB





Classification économique des services publics

Electricité Téléphone	Bien de club	Consommation facultative	Accès payant	Financement par les recettes
Transports collectifs Cantines scolaires Piscines municipales				Financement mixte
Musées (le dimanche)	Bien Collectif Mixte (rivalité)	Consommation forcée	Accès gratuit	Financement par l'impôt
Ecoles Vaccination				
Défense Eclairage public Signalisation routière	Bien collectif pur			

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

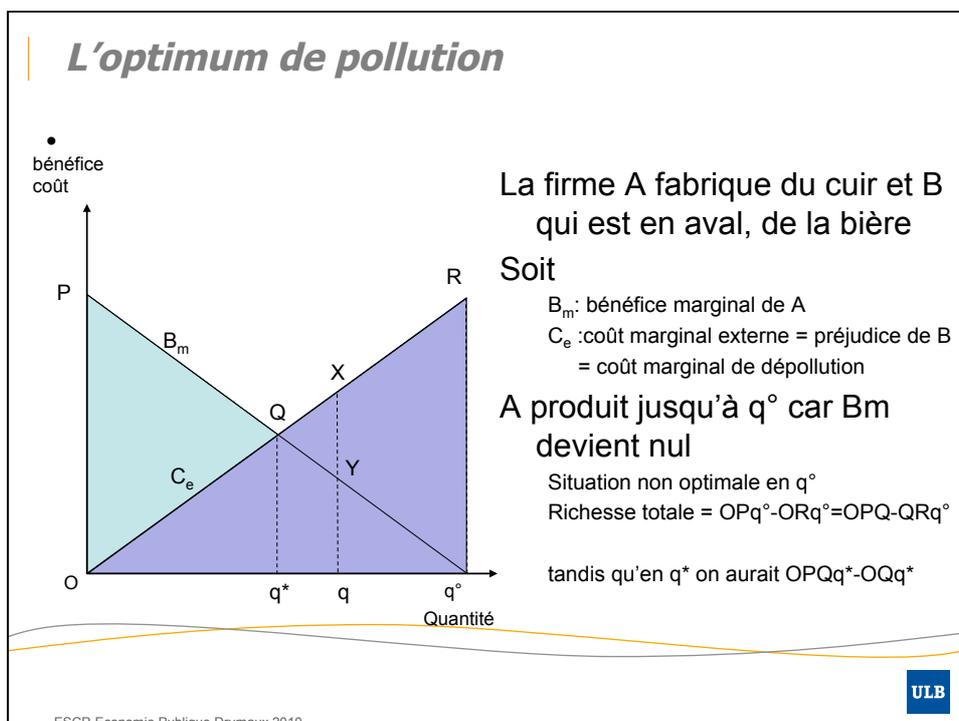
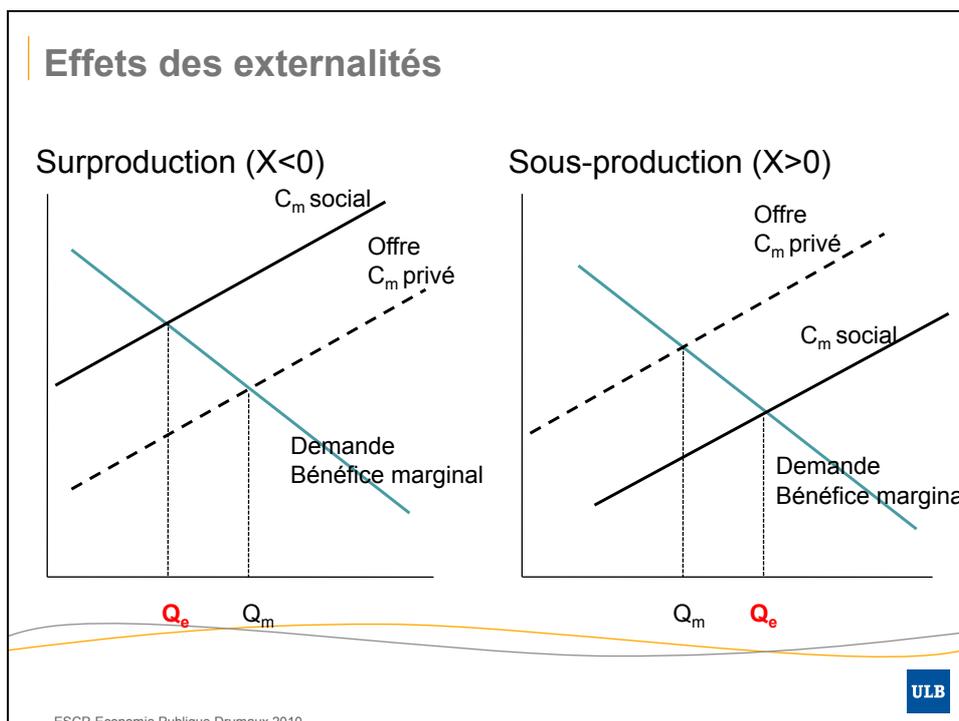
ULB

les échecs du marché : les externalités

- définition
 - variations d'utilité d'un agent engendrées par les actions d'un autre agent sans donner lieu à des mouvements de compensation sur le marché
 - ou autrement dit effet de l'action d'un agent économique sur un autre qui ne paie (externalité positive) ou n'est pas compensé (externalité négative) pour cet effet
- Conséquences
 - Surproduction de biens générant des externalités négatives
 - Sous-production de biens générant des externalités positives

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB



Economie publique

Régulateur est informé et bienveillant (pm)

- Régulateur calcule niveau optimal d'externalités
- Il met en place un mécanisme qui contraint ou incite les agents à l'atteindre
- Problèmes:
 - info sur les bénéfices engendrés par les actions d'amélioration (biens non marchands)
 - info sur les coûts de dépollution spécifiques
- Instrument ? Norme d'émission ou taxe ?

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB

Economie institutionnelle

Régulateur est bienveillant mais mal informé (pm)

Théorème de Coase : Stigler (1966) sur base de l'article de Coase

Dans un monde de coûts de transaction nuls et de droits de propriété bien définis, l'allocation des ressources est efficace et optimale sans intervention de l'Etat

Conséquence : laissez le producteur et le « consommateur » de l'externalité négocier

CT nuls ?

Coûts de négociation

Coûts des contrats (identification des partenaires de l'accord, rédaction du contrat, suivi, mise en place d'un système de sanction)

Pas de comportements opportunistes des agents ?

Information parfaite au niveau des protagonistes

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB

Les modalités

- **Réglementation administrative**
 - imposer des amendes aux producteurs d'effets externes
 - $\text{Taxe} = c_m(Q^*)$
 - réglementer la quantité d'effets externes
 - Définir Q^*
 - financer les dépenses qui réduiront les effets externes
- **Négociation bilatérale**
 - Accord sur Q^* entre les parties
- **Marché**
 - redéfinir les droits de propriété
 - mettre aux enchères les droits de propriété

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB

La réglementation de la pollution dans les faits

- **Les permis d'émissions négociables**
 - Clean Air Act-1990
 - à noter transactions entre pollueurs et non entre pollueurs et pollués
- **Le « marchandage » du régulateur avec les industries**
 - Taxe Carbone -1990
 - critiquée par l'Economie Politique
- **Les solutions privées**
 - Négociations directes : très rares car coûteuses
 - engagements volontaires des industries, ex : Canada Responsible Care

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB

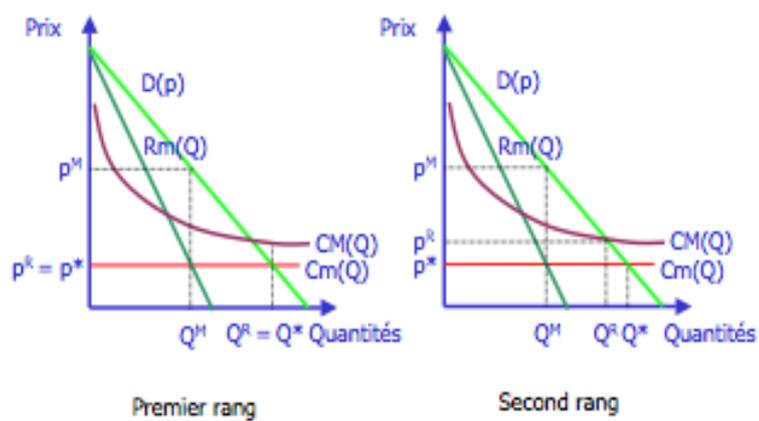
Les échecs du marché : les rendements croissants

- Rendements croissants et économies d'échelle
- Coût du monopole

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB

Réglementation du monopole naturel



ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB

- Réglementation de premier rang
 - Adresse le bon signal en tarifaire ($p=c_m$)
 - Si rendements croissants, nécessité d'une subvention
- Réglementation de second rang
 - Distord le signal tarifaire ($p=CM$), perte de surplus pour le consommateur
 - Pas de subvention pesant sur le contribuable
 - Equilibre budgétaire de l'entreprise

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB

Les échecs du marché : l'information imparfaite

(appliquée au problème du monopole naturel)

- Sélection adverse
 - Caractéristiques de la production sont connues du régulé et sont sources d'asymétries d'information pour le régulateur
 - Le régulé maîtrise mieux que le régulateur les informations sur la demande
- Aléa moral
 - les informations communiquées ou disponibles après le « contrat » entre principal (régulateur) et agent (régulé) peuvent être insuffisantes ou s'avérer trop coûteuses à vérifier
 - Choix des investissements
 - Efforts de gestion
 - renvoie au caractère invérifiable même par une partie tierce

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB

Nouvelle Economie publique

- Trois objectifs contradictoires
 - Prix proche du C_m (allocation efficace des ressources)
 - Coût de production plus faible possible (efficacité productive)
 - Minimiser la rente d'information laissée au monopole (min effets redistributifs conduisant à des distortions)
- Action sur l'environnement du monopole
- Négociation de contrats incitatifs

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB

La réglementation des réseaux dans les faits

- Voir partie 3
- Modification des prescriptions
 - Ouverture à la concurrence (découplage « unbundling », concurrence à la marge)
 - Nouveaux principes de tarification (prix-plafond « price-cap »)
- Création d'autorités de régulation
 - Séparation de la tutelle et du régulateur
 - Séparation du régulateur et du régulé

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB

	Démarche	Régulateur	Origine	Finalité	Prescription
Economie Publique	normative	Epris d'IG Omniscient	Défaut du marché	Allocation Efficace (2 nd Rang)	Réglementer si défaut du marché
Economie Politique	positive	Vénel Capturé	Marché politique	Redistribution	Supprimer la réglementation
Nouvelle Economie publique	normative	Contraint à rechercher IG Soumis aux AI	Défaut du marché	Allocation Efficace (2 nd rang)	Réglementer en min les défauts de la réglementation
Economie Institutionnelle	positive	Cherche à Min CT	Coûts de transaction	Allocation efficace de moindre coût (CP+CT)	Ne réglementer que si autres sol plus coûteuses

(source : Lévêque, 2004)

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010 

<i>Problème</i>	<i>Définition</i>	<i>Exemple</i>	<i>Intervention possible</i>
Biens publics	Biens non rivaux et non exclusifs	Défense nationale Eclairage public Services publics	Fourniture publique Propriété publique ou Concessions
Externalités	Divergence entre Coûts marginaux social et privé	Congestion routière Pollution	Taxes ou normes Marché Négociation bilatérale
Rendements Croissants	Coût moyen décroissant	Transmission d'électricité Distribution d'eau	Propriété publique Régulation de monopoles privés
Information Asymétrique	Transactions avec asymétries d'information	Transports urbains Soins de santé	Négociation des contrats avec incitants Régulation de la qualité Assurance sociale obligatoire

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010 

Les échecs de l'Etat : les biais de représentation des intérêts privés

Choix publics - « Public Choice » : Buchanan (1968)

- Les actions du gouvernement peuvent être expliquées comme le produit des actions d'individus cherchant à protéger leurs intérêts propres
- Sans contrainte notamment budgétaire, la majorité cherche à redistribuer le revenu en sa faveur au détriment de la minorité en essayant d'obtenir des élus d'agir dans le sens de ses intérêts et non plus à la poursuite de l'intérêt général

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB

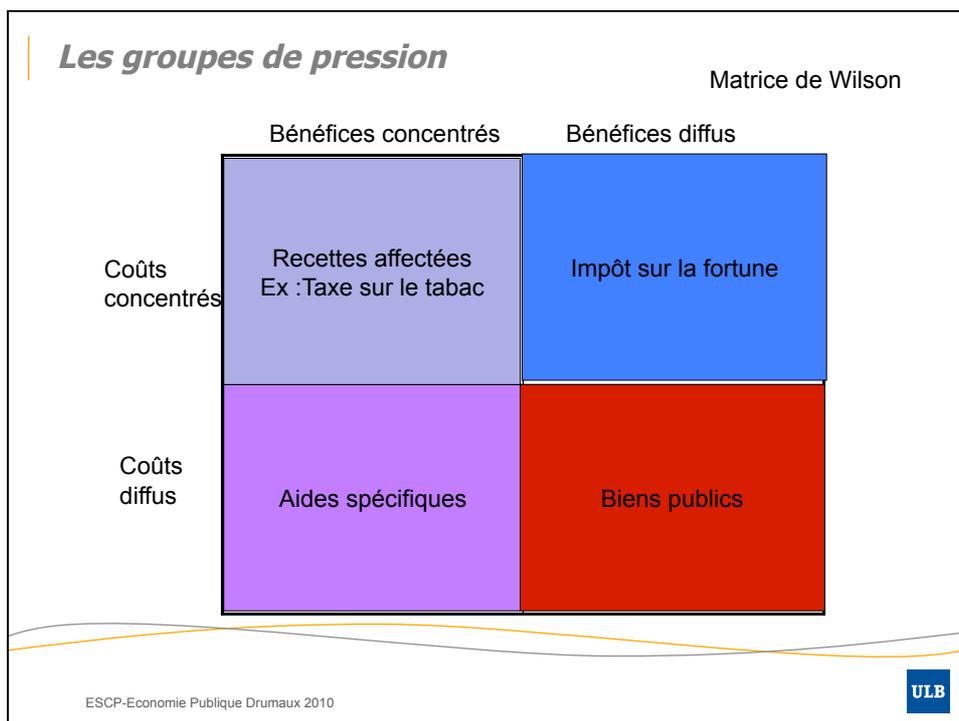
Les échecs de l'Etat : les biais de représentation des intérêts privés

Choix publics - « Public Choice »

- Groupes de pression et action collective
Inégale concentration des bénéfices et des coûts
- Théorie de la Capture
Coalition d'intérêts entre régulé et régulateur
- Economie politique de la réglementation

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB



Théorie de la capture

Stigler (1966, 1971)

- Démarche positive et non normative
- Qui bénéficie des réglementations et pourquoi?
 - Prix de l'électricité pratiqués aux USA dans les Etats où ils sont réglementés ne sont pas inférieurs à ceux dans les Etats qui ne réglementent pas
 - Modélisation de la réglementation comme un service échangé entre des offreurs et des demandeurs guidés par leur propre intérêt
 - La réglementation est capturée par l'industrie régulée

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB

Economie politique de la réglementation

Noll, Owen : (1983)

4 éléments déterminent la participation des groupes d'intérêts

- Le montant des enjeux c'est-à-dire le **gain net attendu** par l'action de lobbying (plus le gain est élevé, plus les groupes seront actifs)
- La **taille** des coalitions d'intérêts (plus elle est réduite, plus le risque du passager clandestin est réduit)
- Le degré **d'homogénéité des intérêts** (plus elle est importante, moindre est le coût de l'accord)
- L'**incertitude** sur les effets de la réglementation (les coûts sont en général plus faciles à identifier que les bénéfices, ce qui favorise les coalitions de perdants)

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

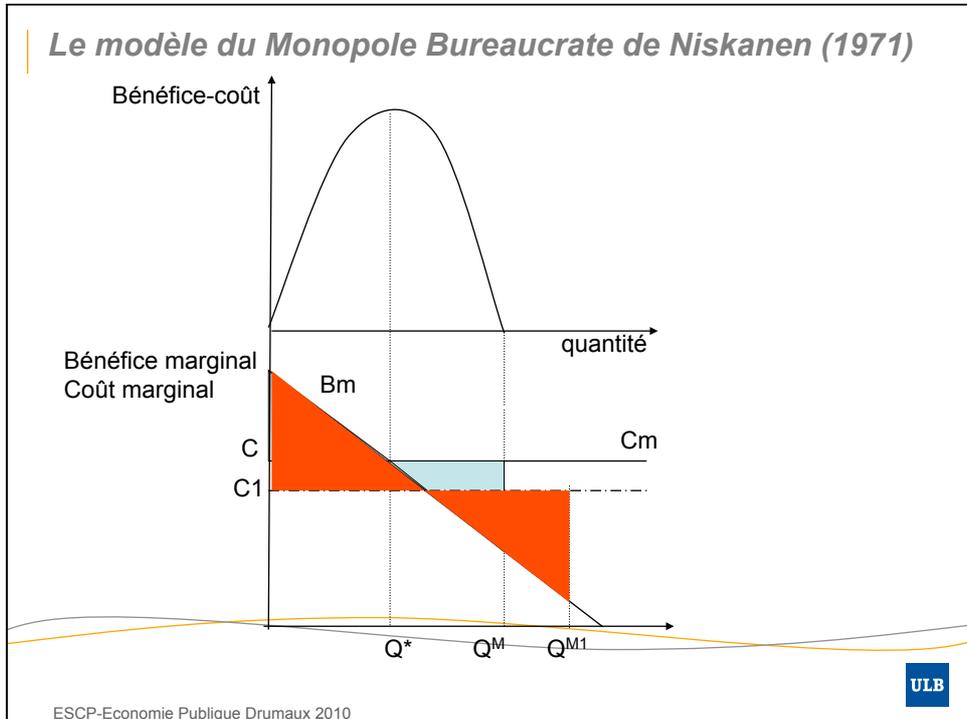
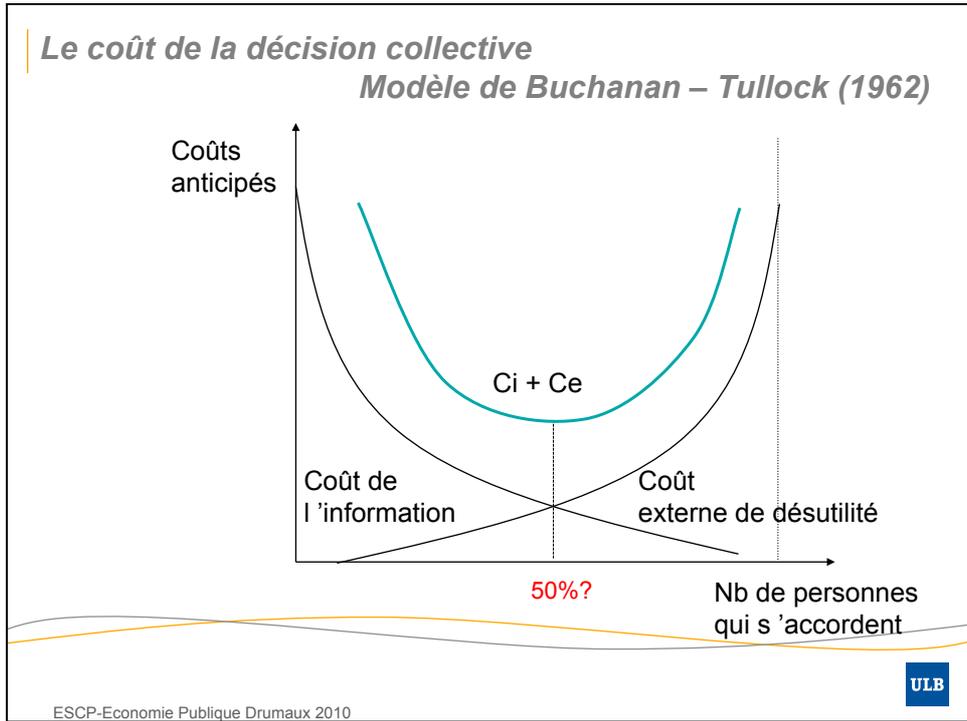
ULB

Les échecs de L'Etat : les imperfections des procédures de décision publique

- **Coût de la décision collective**
 Quelle règle de majorité ?
 Coût de l'information versus Coût de désutilité
- **Monopole bureaucrate**
 Asymétrie d'information entre tutelle politique et bureaucratie conduisant l'administration à max son budget (ou son action)

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB



2. l'analyse des effets des politiques publiques

Les objectifs des politiques publiques

- Economie publique versus Economie politique de la réglementation (ancienne vs nouvelle économie du Bien-être)

Les effets des programmes publics

- sur l'allocation et l'efficience
 - effet de substitution
 - effet de revenu
- sur l'équité et la redistribution
 - effet sur les prix
 - effet sur l'accès

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB

Questions traitées

- comment optimiser le niveau de dépense publique?
- y a-t-il contradiction entre cette optimisation et la poursuite d'objectifs de redistribution?
- quels sont les effets des programmes de dépenses publiques?

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB

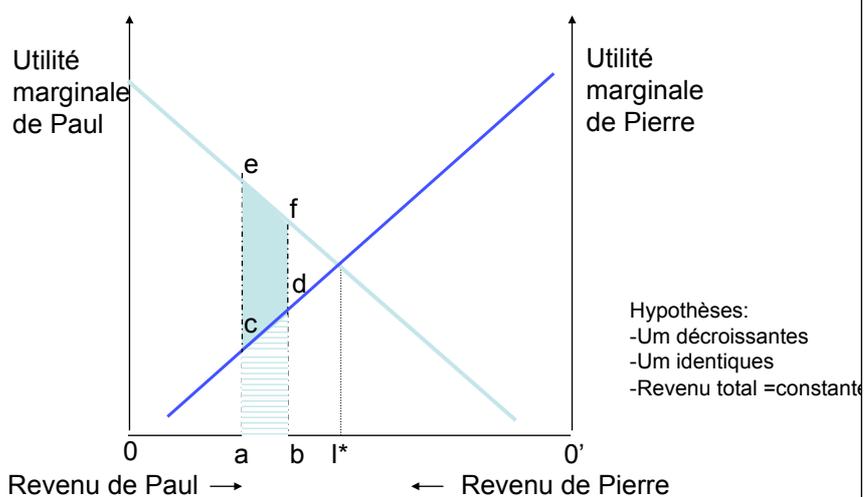
L'arbitrage entre efficacité et équité le champ de l'analyse économique

- efficacité et allocation optimale
 - optimum de Pareto : impossible d'améliorer le bien-être d'un individu sans nuire à aucun autre
 - critères de compensation
- équité et redistribution
 - Ancienne et nouvelle Economie du BE envisagent l'équité différemment
 - Équité comme objectif à intégrer dans la fonction de bien-être collectif
 - Équité comme contrainte

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB

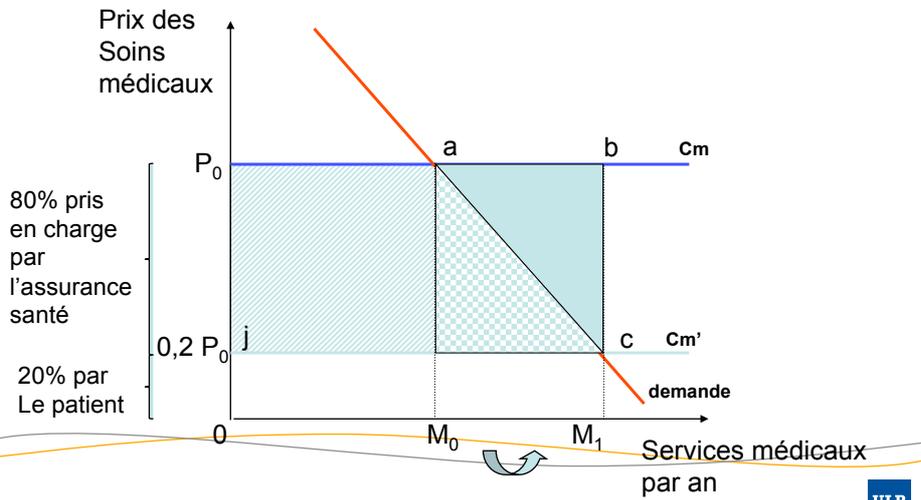
Choix de la répartition optimale par l'ancienne économie du BE



ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

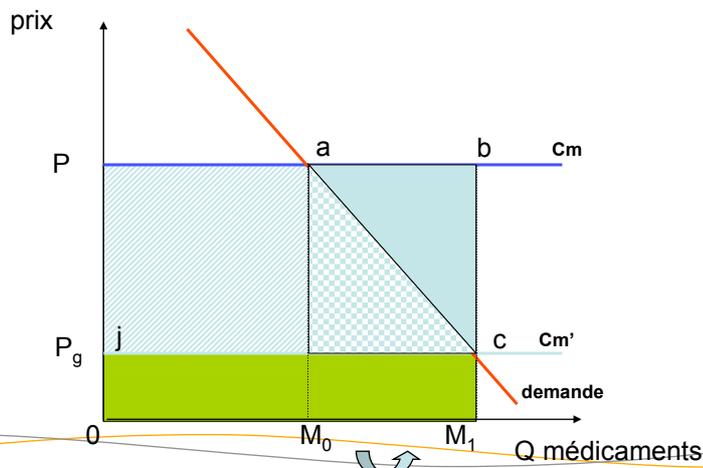
ULB

l'approche de la nouvelle économie du BE : prendre acte du coût de la redistribution



ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

La tarification de référence par les médicaments génériques



ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

- Fondements de la redistribution reste néanmoins une discussion ouverte
 - Rawls J. : voile d'ignorance fait de la justice un motif de précaution
 - Principe d'égalité des libertés de base (libertés politiques, intégrité de la personne....)
 - Principe de juste *égalité des chances* (inégalités justifiées que si attachées à des positions accessibles à tous)
 - principe de différence conduit à améliorer la situation des personnes les plus défavorisées)
 - Sen A.K.: justice sociale doit être évaluée en termes de potentialités (lesquelles sont fonction de différents facteurs : âge, hérédité, santé, aptitudes physiques et intellectuelles)
 - la justice sociale correspond à *l'égalisation des potentialités* pour tous les individus
 - développe une logique d'égalité des chances qui dépasse la répartition des biens premiers sociaux (Rawls) ou même des revenus

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

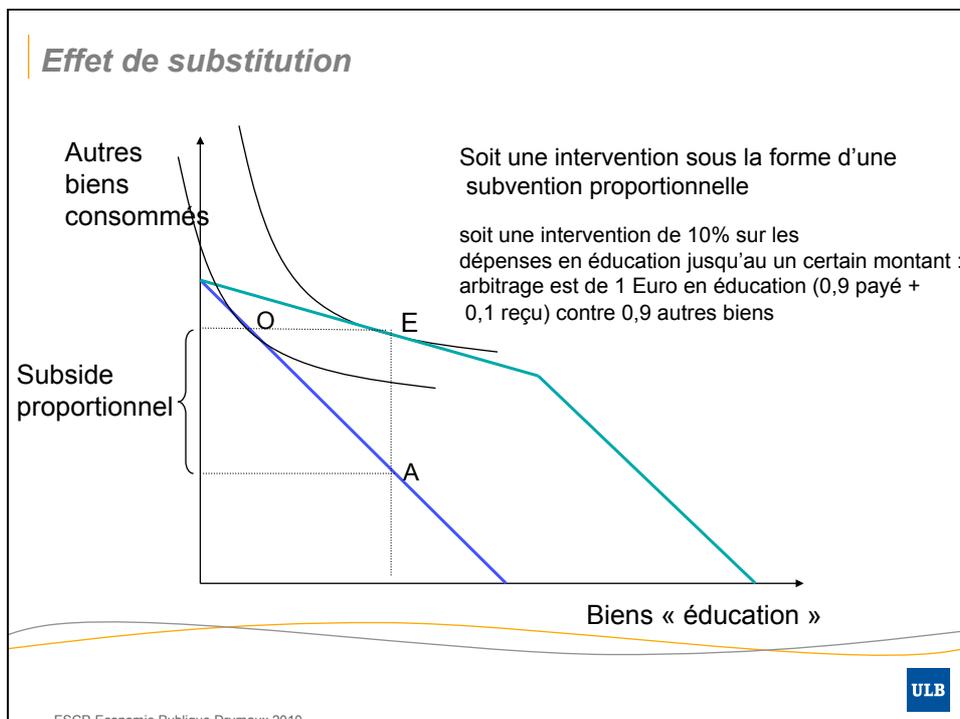
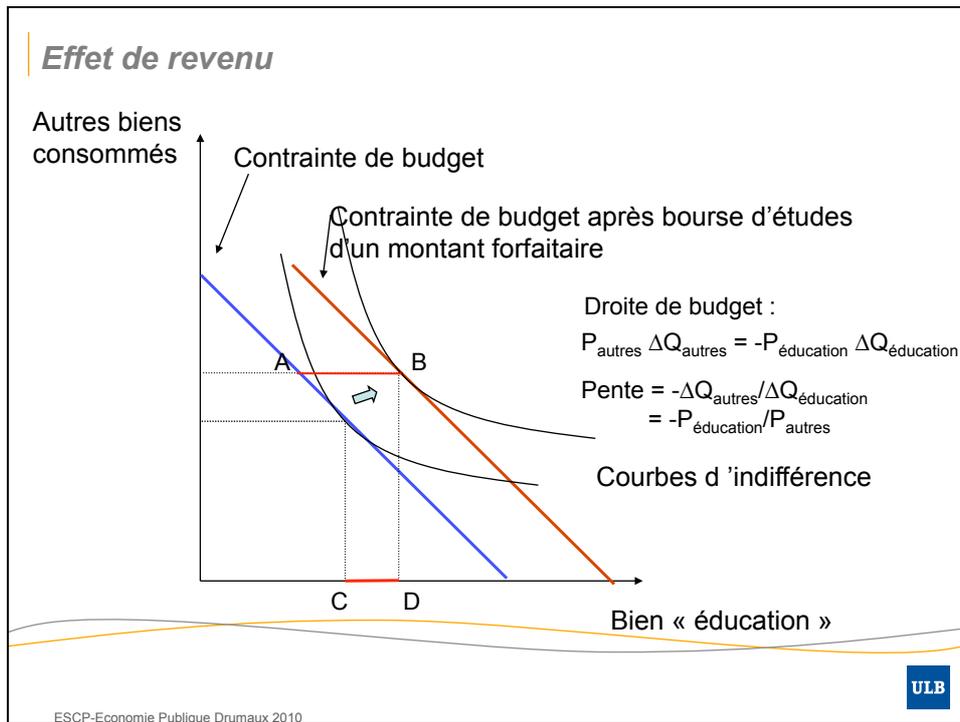
ULB

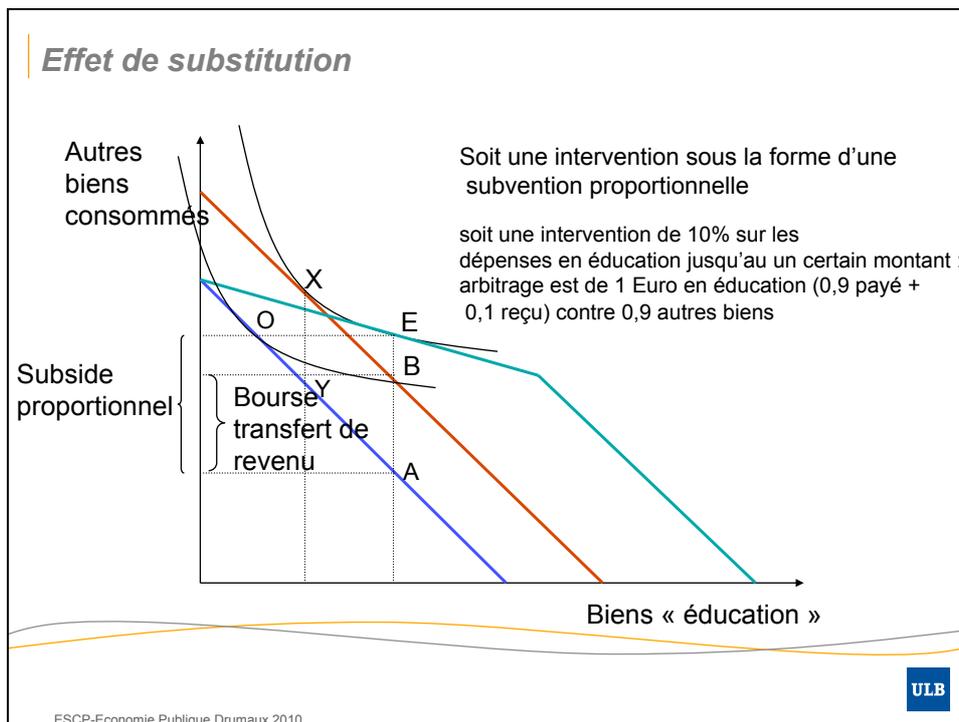
Les effets des programmes publics sur l'efficience

- Effet de revenu
 - les programmes publics transférant un revenu modifient les comportements de dépenses de l'individu concerné
- Effet de substitution
 - les programmes modifiant le prix d'un bien ou les prix relatifs induisent des effets de substitutions dans la consommation
- Les effets se combinent

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB



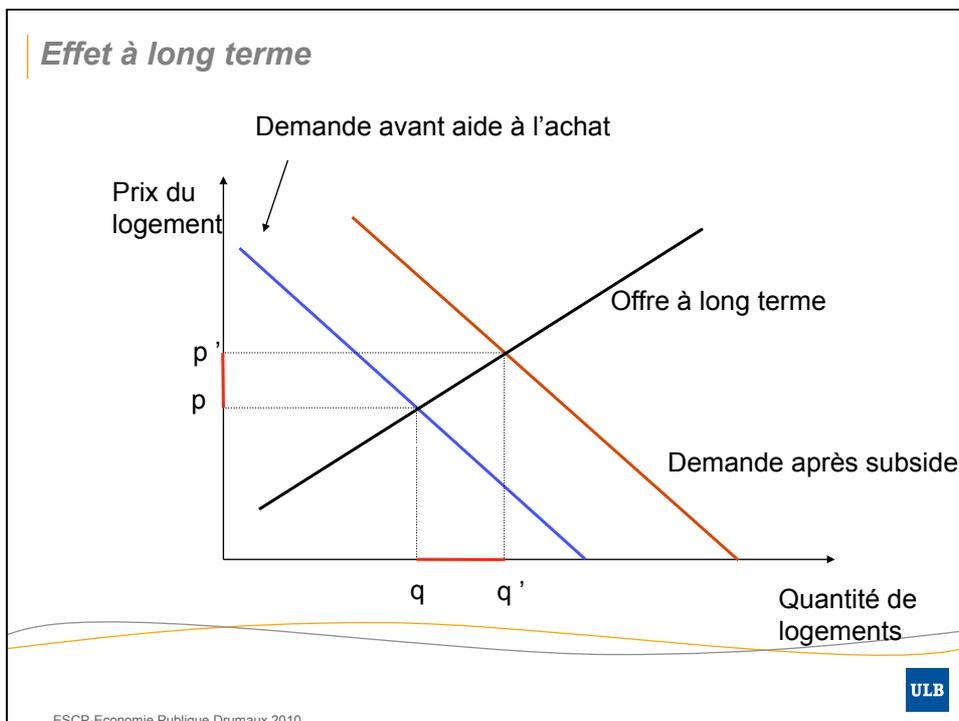
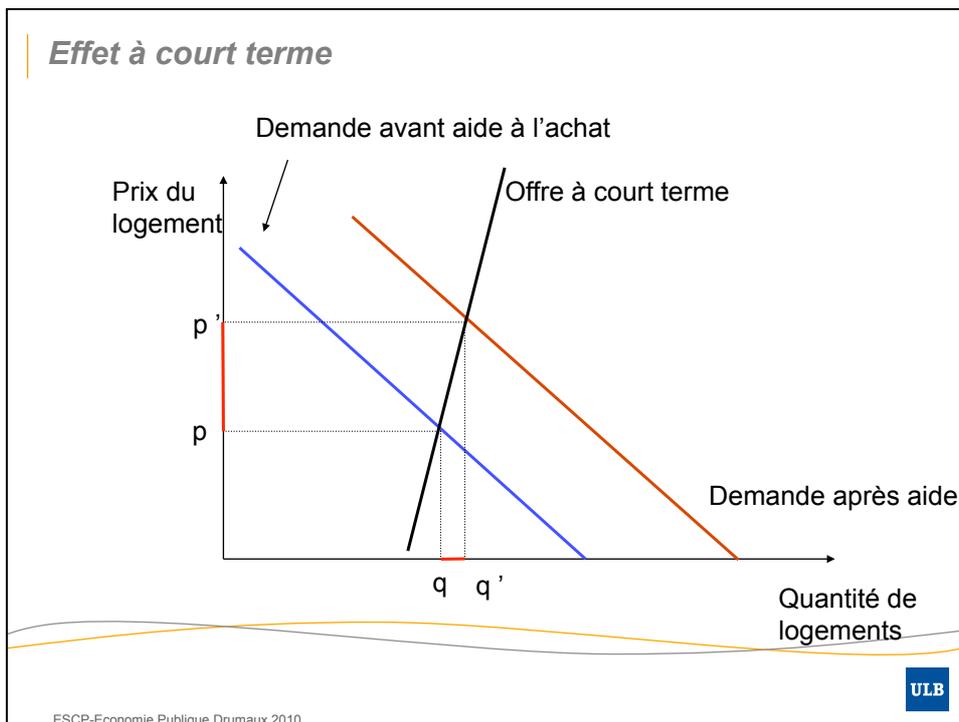


Les effets des programmes sur la redistribution

- effet sur l'accès
 - gratuité d'utilisation ne signifie pas égalité d'accès
- effets prix
 - les programmes publics modifient les prix de certains biens dont les effets sont différenciés sur les agents économiques
 - qui bénéficie de la construction d'une ligne de métro rapide ?
 - soit programme d'aide à l'achat d'un logement neuf

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB



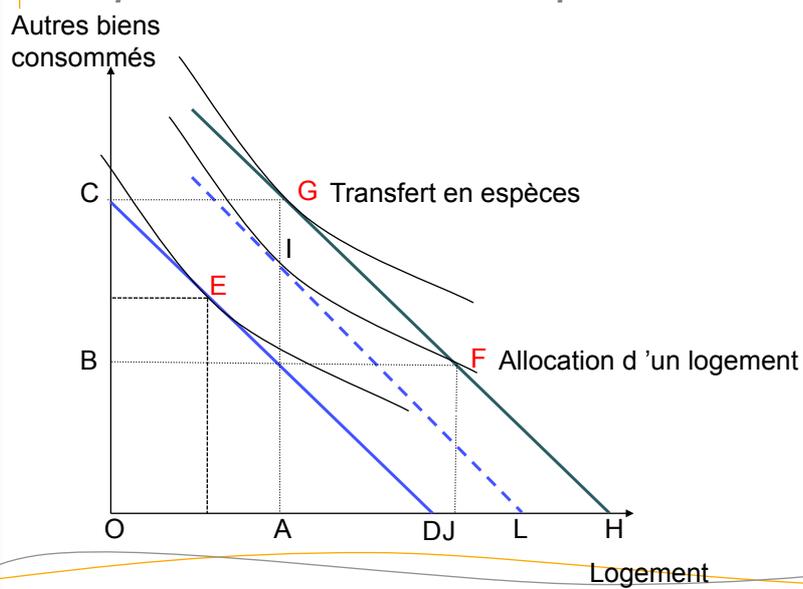
Les instruments de la redistribution

- aides en nature
 - tradition
 - avantage du contrôle direct
 - lourdeur des contrôles
- transferts en espèces
 - peu de contrôle sur la nature des consommations
 - effet de revenu si montant forfaitaire
 - Quid des effets sur le marché du travail?

ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB

La supériorité des transferts en espèces...



ESCP-Economie Publique Drumaux 2010

ULB

Dans la pratique

- Prestations forfaitaires
 - ex: allocations familiales:
 - si strictement forfaitaire effet de revenu seulement
- Prestations liées aux revenus
 - ex : allocation logement, RMI...
 - effet de revenu et effet de substitution

